

fossette humérale jusqu'au rebord externe, qui reste de couleur foncière, et prolongée jusqu'à l'extrémité; chargées chacune d'une nervure peu sail-lante et postérieurement affaiblie, servant de limite au côté interne de la bande précitée. *Dessous du corps* d'un rouge testacé brunâtre; garni d'un duvet cendré ou presque concolore. *Prosternum* séparant les hanches; de moitié plus étroit que le mésosternum. *Pieds* brièvement et parcimonieusement pubescents; d'un rouge testacé sur les cuisses, à la base des jambes, et à l'extrémité des articles des tarsi, noirs sur le reste.

Cette espèce a un faciès exotique. Elle a été trouvée à Meung, près d'Orléans, par M. Maire, à qui elle a été dédiée par M. Chevrolat. Ce savant a eu l'obligeance de me la communiquer.

A la suite des *Oberea*, et avant le genre *Phytæcia*, doivent être placés les deux suivants, renfermant des espèces étrangères à notre pays.

α Antennes de douze articles.

Genre *Oxytia*, OXYLIE.

CARACTÈRES. *Elytres* allongées; assez faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, puis plus sensiblement en ligne courbe jusque vers l'angle sutural qui est terminé en pointe. *Antennes* un peu moins longues que le corps; atténuées vers l'extrémité; non ciliées en dessous; annelées; de douze articles (♂ ♀): le premier moins long que le troisième: celui-ci plus long que le quatrième: le douzième assez court. *Yeux* non divisés. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu. *Cuisses postérieures* prolongées jusqu'à l'extrémité du troisième arceau ventral. *Ongles* divisés chacun en deux branches presque égales.

18 **♂. languida**; MÉNÉTRIÉS. *Antennes* noires, annelées de cendré. *Tête* et *prothorax* hérissés de poils livides; noirs, mais paraissant d'un noir gris: le second dilaté et subarrondi dans le milieu de ses côtés; paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet épais, cendré flavescens. *Ecusson* revêtu d'un duvet cendré. *Elytres* planiuscules sur le dos; marquées près de la base de gros points graduellement affaiblis postérieurement; noires ou d'un noir gris, revêtues d'un duvet cendré presque divisé en fascicules par les points: ceux-ci constituant parfois par leur union des espèces

de sillons vermiculaires. *Dessous du corps* et *pieds* revêtus d'un duvet cendré verdâtre.

♂ *Pygidium* et *postpygidium* échancrés dans le milieu de leur bord postérieur; noirs ou d'un noir gris à l'extrémité: le premier d'un rouge jaune à la base. *Antennes* presque aussi longues que le corps.

♀ *Pygidium* noir; tronqué. *Antennes* prolongées jusqu'aux quatre cinquièmes ou cinq sixièmes du corps.

Phytæcia languida. MÉNÉTRIÉS, Insectes de Turquie (Mém. de l'Acad. de St-Petersb. 6^e série. t. V. 1839. p. 42. 192).

Patrie: la Syrie. (Collect. Godart.)

Obs. Les antennes sont revêtues d'un duvet cendré, avec le dessus des articles noir, très-étroitement près de la base, et d'une manière graduellement élargie jusqu'à l'extrémité.

J'ai vu cet insecte placé dans quelques collections avec les *Agapanthia*, dont il s'éloigne par ses antennes moins grêles, non ciliées en dessous, à douzième article plus court, et surtout par ses ongles divisés chacun en deux branches.

αα Antennes de onze articles.

β Ongles armés, à la base de chacune de leurs branches, d'une dent plus ou moins rapprochée de ladite branche, et à peine avancée au delà de la moitié de celle-ci.

Genre *Mallosia*, MALLOSIE.

CARACTÈRES. Au caractère tiré des ongles, ajoutez: *Elytres* allongées; faiblement (♀) ou très-sensiblement (♂) rétrécies jusqu'aux trois quarts ou un peu plus de leur longueur. *Antennes* moins longues que le corps; épaisses; atténuées vers l'extrémité; revêtues de duvet; de onze articles: le premier souvent plus long que le troisième. *Yeux* non divisés. *Prothorax* subcylindrique ou renflé dans le milieu.

Ces insectes, que divers entomologistes ont placés près des *Saperdes*, mais qui sont de véritables *Phytæciaires*, se distinguent des véritables *Phytæcies* par le caractère tiré de leurs ongles et par un faciès particulier. Mais, en dehors de leur signe distinctif, ils offrent, suivant les espèces, diverses modifications sensibles. Ainsi, les antennes sont annelées chez les uns, unicolores chez les autres; leur premier article est ordinairement plus